

GLENCORE — FONDERIE HORNE

COMPTE RENDU — RENCONTRE RÉGULIÈRE

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE			
DATE	23 mars 2021		
HEURE	19 h – 21 h 30		
ENDROIT	Vidéoconférence — Zoom		
PARTICIPANTS	Voir Annexe I		
OBJECTIFS	<input type="checkbox"/> Présenter l'état d'avancement du plan d'action sur l'arsenic		
SUJETS DISCUTÉS	<table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Présentation de M. Claude Bélanger 3. Approbations 4. Présentation de la mise à jour du plan d'action sur l'arsenic </td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 5. Suivis des points des rencontres de 2020 6. Suivis des points de la rencontre du 3 février 2021 7. Calendrier des prochaines rencontres 8. Varia </td> </tr> </table>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Présentation de M. Claude Bélanger 3. Approbations 4. Présentation de la mise à jour du plan d'action sur l'arsenic 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Suivis des points des rencontres de 2020 6. Suivis des points de la rencontre du 3 février 2021 7. Calendrier des prochaines rencontres 8. Varia
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue 2. Présentation de M. Claude Bélanger 3. Approbations 4. Présentation de la mise à jour du plan d'action sur l'arsenic 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Suivis des points des rencontres de 2020 6. Suivis des points de la rencontre du 3 février 2021 7. Calendrier des prochaines rencontres 8. Varia 		

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1. MOT DE BIENVENUE

M. Alex Craft de Transfert Environnement et Société agira comme facilitateur de la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux participants et participantes (voir l'[Annexe 1](#)) et les remercie pour leur présence à la rencontre, dans sa forme virtuelle.

Il fait un court rappel des règles de fonctionnement de la rencontre ainsi que des fonctionnalités de Zoom.

M. Craft invite Mme Lemieux à prendre la parole pour le mot de bienvenue.

Madame Lemieux remercie les participants pour leur présence et leur annonce qu'elle agira comme représentante de la Fonderie sur le comité. Elle ajoute que le poste d'agent des relations avec la communauté n'est plus occupé par M. Roy-Rouleau et que la Fonderie est à la recherche d'un candidat pour le remplacer.

Elle annonce ensuite que suivant la demande des membres du comité, M. Claude Bélanger, chef de la filière métallurgique cuivre au Québec, a accepté de participer occasionnellement aux rencontres et sera présent pour la soirée.

2. PRÉSENTATION DE M. CLAUDE BÉLANGER

M. Bélanger rappelle qu'il a été directeur général de la Fonderie durant plusieurs années avant d'accepter une position en Australie. Il se dit très heureux d'être de retour au pays et du mandat qui lui a été confié. Il explique que son rôle s'étend maintenant à toutes les activités métallurgiques cuivre au Québec. Il explique que les opérations de la Fonderie et celles de l'Affinerie CCR sont désormais combinées.

M. Bélanger se dit très heureux de participer aux rencontres du comité.

M. Craft remercie M. Bélanger et invite les autres représentants de la Fonderie qui participe à la rencontre à se présenter :

- Madame Marie-Élise Viger, surintendante à l'environnement;
- M. Donald Piché, directeur à l'entretien, l'ingénierie et aux projets stratégiques.

M. Craft invite les membres du comité à se présenter à leur tour.

3. APPROBATIONS

M. Craft présente l'ordre du jour (voir l'[Annexe 2](#)). Il demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des points à l'ordre du jour.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 1	
J'aimerais savoir si les points de suivi apparaissant dans le compte rendu de septembre 2020 seront abordés ce soir.	M. Craft confirme que ces points seront discutés durant la partie <i>Suivis des points des rencontres de 2020</i>

M. Craft demande aux membres s'ils sont d'accord avec le contenu du compte rendu de la rencontre du 23 septembre 2020.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 2	
Dans ce compte rendu, il est question de la caractérisation des sources de poussières. Je souhaite savoir si nous aurons un suivi sur ce sujet aujourd'hui.	Mme Lemieux confirme qu'un suivi sera fait lors de la présente rencontre.

Le compte rendu du 23 septembre 2020 est adopté. M. Craft procède ensuite à l'adoption du compte rendu du 3 février 2021. Celui-ci est également adopté.

4. PRÉSENTATION SUR LE PLAN D'ACTION SUR L'ARSENIC

Mme Lemieux explique que la présentation portera sur les émissions d'arsenic pour l'année 2020 ainsi que sur le plan de réduction qui a été déposé en 2019 (voir [l'Annexe 3](#)). Elle présente ses collègues et invite Mme Viger à prendre la parole.

Mme Viger débute la présentation en mentionnant que les résultats 2020 sont le fruit des efforts de toutes les équipes de la Fonderie et de la mise en place de projets d'amélioration inclus dans la deuxième attestation d'assainissement (2012-2022).

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 3	
Est-ce que les projets d'amélioration étaient conditionnels à la deuxième attestation ou bien s'agit-il d'éléments supplémentaires qui ont été ajoutés?	Mme Viger explique que l'attestation d'assainissement est le permis d'opérations octroyé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Ce permis comprend toutes les obligations de suivis et de contrôle de la Fonderie, incluant les projets d'amélioration qui seront présentés en première partie de la présentation.

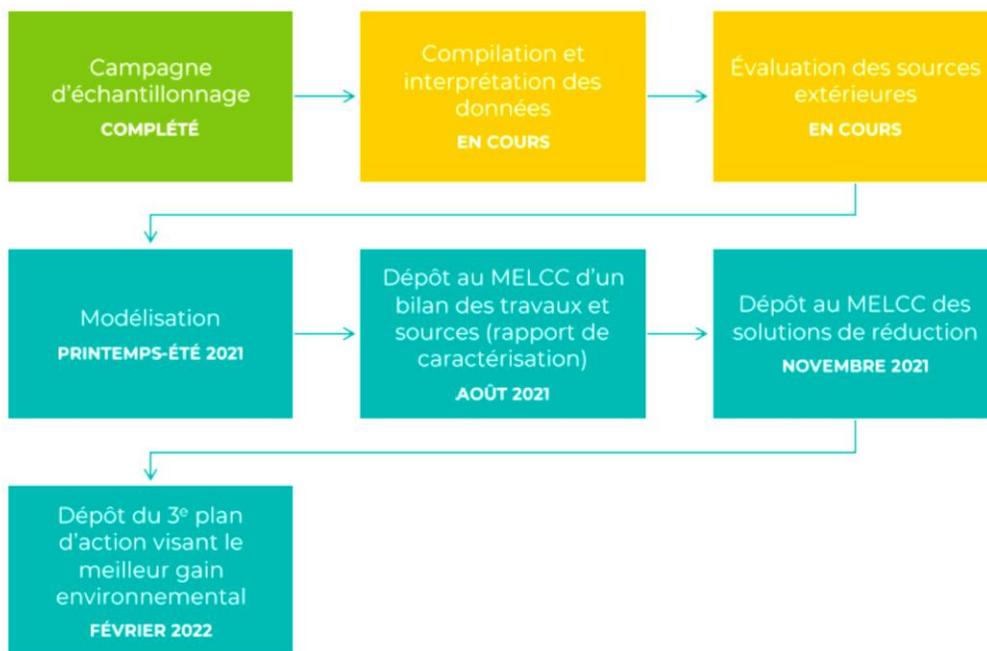
M. Craft demande si le plan d'action sur l'arsenic fait partie de l'attestation.

Mme Viger explique que le plan d'action sur l'arsenic a été déposé en 2019 alors que la deuxième attestation était déjà en cours. Le plan d'action sur l'arsenic est donc exécuté en complémentarité avec les exigences de l'attestation d'assainissement.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 4	
<p>Il y a eu une attestation qui a été octroyée en 2017 et qui sera valide jusqu'en 2022. C'est de cela qu'il est question.</p> <p>En parallèle à cette attestation, il y a eu le plan d'action sur l'arsenic qui a été demandé en décembre 2019.</p>	<p>M. Craft remercie le représentant du MELCC pour la précision.</p>

Mme Viger explique que l'objectif pour l'arsenic dans l'attestation d'assainissement est de 100 nanogrammes (ng) à la station légale en 2022. Elle ajoute que pour atteindre cet objectif, cinq projets ont été identifiés, totalisant un investissement de 15 millions \$. Mme Viger présente chacun des projets.

Mme Viger explique ensuite les étapes à franchir avant d'atteindre la troisième attestation d'assainissement prévue en 2022. Elle ajoute qu'une campagne d'échantillonnage visant toutes les canalisations de la Fonderie (ex. cheminées, événements de toits, etc.) a été complétée l'automne dernier.



Les résultats de cette campagne sont présentement compilés et interprétés. Une évaluation des sources extérieures se fait en parallèle et s'ajoutera aux résultats. Ces données seront utilisées pour la modélisation qui débutera au printemps 2021 et qui permettra d'identifier d'autres opportunités d'amélioration pour la Fonderie.

Mme Viger explique qu'un bilan des travaux sera ensuite présenté au MELCC et sera utilisé pour l'élaboration du troisième plan d'action. Ce plan sera intégré dans la troisième attestation d'assainissement.

M. Craft demande si le MELCC doit valider la campagne d'échantillonnage.

Mme Viger explique que la Fonderie a dû présenter des devis pour la campagne d'échantillonnage et que cela faisait partie des exigences de la deuxième attestation d'assainissement. Elle ajoute que le rapport de caractérisations des échantillonnages sera présenté avec le bilan des travaux.

M. Craft demande si les échéanciers qui sont présentés aujourd'hui pourraient être retardés advenant une erreur dans la campagne d'échantillonnage.

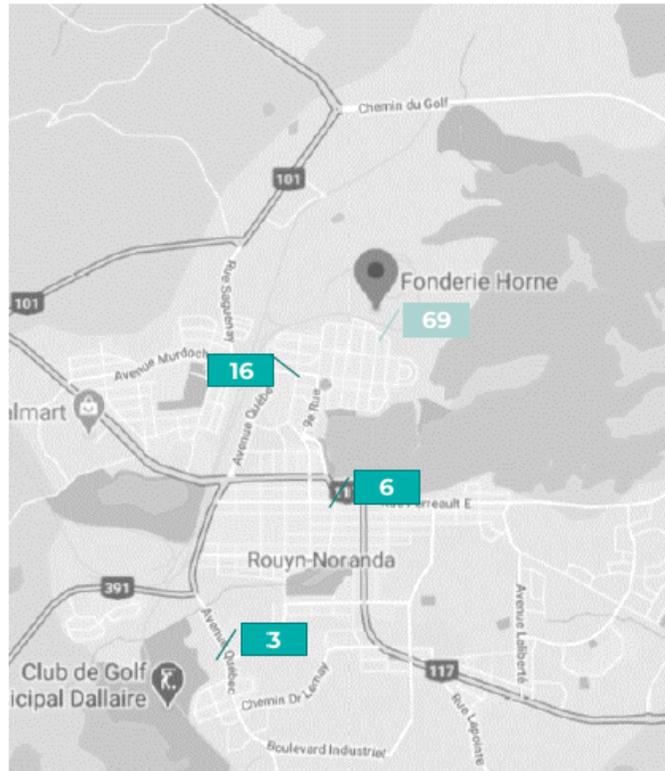
Mme Viger explique que plusieurs mesures ont été mises en place pour s'assurer que la campagne d'échantillonnage est conforme aux exigences.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 5	
Je comprends que la campagne d'échantillonnage sert à identifier les endroits sur le site de la Fonderie où il y a des fuites.	Mme Viger répond que la campagne vise à faire un bilan des actions qui ont été mises en place pour réduire les émissions d'arsenic. La campagne vise aussi à identifier des opportunités d'amélioration.
Q & I 6	
Est-ce que cela touche seulement les émanations fugitives?	Mme Viger explique que cela touche l'ensemble des émanations (fugitives et non-fugitives).
Q & I 7	
Est-ce que cela inclut les sorties à la cheminée ou bien est-ce seulement le sol vers le sol?	Mme Viger confirme que cela inclut l'ensemble des installations (ex. cheminée, événements de toits, dépoussiéreurs, etc.).

Mme Viger présente les résultats de l'année 2020 qui sont de 69 ng/m³. Elle explique que les conditions météorologiques peuvent influencer les résultats, mais que les projets mis en place ont eu un impact certain sur la diminution des émissions. Elle rappelle que malgré l'atteinte de la cible de 100 ng/m³, la Fonderie compte poursuivre ses efforts pour réduire davantage ses émissions.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 8	
M. Craft demande à quelle fréquence sont prises les données	Mme Viger répond que les données sont recueillies tous les trois jours, à la station légale.
Q & I 9	
On observe des pics réguliers dans le temps. Savez-vous à quoi correspondent ces pics?	Mme Viger explique que cela dépend des conditions météorologiques, en fonction des années. Elle précise que la station légale est située dans l'axe dominant des vents.
Q & I 10	
Quels sont les moyens mis en œuvre par la Fonderie lorsque les vents sont défavorables?	Mme Viger explique qu'un modèle a été mis en place et sera présenté un peu plus tard durant la présentation.

Mme Viger présente les moyennes annuelles des autres stations situées en dehors du site de la Fonderie (en ng/m³).



QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 11	
Est-ce que les chiffres que vous avez présentés sont les derniers chiffres de l'année?	Mme Viger explique qu'il s'agit des moyennes pour l'année 2020.
Q & I 12	
Est-ce qu'il s'agit d'amélioration par rapport aux années précédentes?	Mme Viger confirme qu'il s'agit d'améliorations.

M. Craft demande si les saisons ont une influence sur les variations.

Mme Viger répond qu'il peut y avoir des saisons plus défavorables, mais que de façon générale, les saisons n'ont pas d'influence sur les variations.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 13	
Je remarque que la station de l'aréna Dave Keon a une moyenne de 16 ng/m ³ . C'est très près de la moyenne de 10 que tous souhaitent atteindre. Est-ce que l'évolution dans le temps de cette station est semblable à celle de la station légale?	Mme Viger répond que cela ne suit pas les mêmes fluctuations. Elle ajoute que tous les moyens mis en place vont diminuer les émissions, mais pas nécessairement dans le même ordre de grandeur pour chaque station.
Q & I 14	
Est-ce que ces trois stations sont suivies depuis le même nombre d'années que la station légale?	Mme Viger confirme que ces stations sont suivies depuis de nombreuses années mais doit confirmer la date de mise en service. Elle pourra les présenter à une rencontre ultérieure.

M. Craft demande au membre si ces données pourraient l'intéresser. Ce dernier répond que oui et ajoute que cela donnerait une idée plus globale des émissions d'arsenic dans le quartier Notre-Dame.

Mme Viger confirme que ces données sont disponibles et qu'elle pourrait les partager aux membres lors d'une rencontre ultérieure. Elle ajoute que la station légale sert de référence puisque le taux d'arsenic y est plus élevé.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 15	
Je suis étonnée d'apprendre que les variations sont liées aux conditions météorologiques. Je croyais que cela était lié aux procédés de fabrication de la Fonderie.	Mme Viger donne en exemple les années 2018 et 2019 pour lesquelles le niveau de production était identique, mais où une hausse des émissions a été constatée (pour 2019). Elle explique que si on retirait la courbe météorologique, la courbe du graphique descendrait par paliers avec toutes les différentes actions qui ont été mises en place.
Q & I 16	
Donc, cela n'a rien à voir avec vos procédés de fabrication?	Mme Viger confirme que non.

M. Piché poursuit la présentation et fait état de l'avancement du plan d'action sur l'arsenic adopté à la fin de l'année 2019. Il explique que 70 % des projets sont complétés ou en cours de réalisation. Les projets associés au 30 % restant sont en cours de développement. M. Piché présente ensuite le statut de chacun des projets. Il précise que les échéanciers de certains projets ont été revus en raison de la pandémie de COVID-19.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 17	
J'aimerais comprendre la signification des pourcentages apparaissant sur la diapositive que vous venez de nous présenter.	M. Piché explique que pour le premier graphique circulaire, le pourcentage indique que 100 % des projets à potentiel de réduction élevé sont en cours. Pour le deuxième graphique circulaire, il explique que 66 % à potentiel de réduction moyen sont en cours de réalisation ou complétés.

M. Piché présente ensuite les détails du projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (SCI) des opérations de la Fonderie. Il explique que certaines opérations sont désormais effectuées lorsque les conditions météorologiques sont plus favorables afin d'éviter que les émissions d'arsenic soient propagées par les vents.

M. Craft demande si la décision d'effectuer ou non ces opérations est prise par un employé ou si cela est automatisé.

M. Piché explique que des procédures sont en place et que la décision est prise selon les résultats des modulations.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 18	
J'aimerais ajouter une précision concernant le vent. Celui-ci contribue à l'augmentation des émissions dans toutes les directions, non seulement dans le quartier Notre-Dame. Ce qui est mesuré, ce sont les retombées dans le quartier Notre-Dame, mais il y a aussi des retombées ailleurs, selon la direction des vents.	Mme Lemieux remercie le membre pour la précision.
Q & I 19	
J'aimerais revenir sur une question posée plutôt. Je comprends que la décision de tenir ou non les opérations est prise par un employé. J'aimerais comprendre comment se déroule le processus. Est-ce que les données sont examinées chaque heure? Chaque jour?	M. Piché répond qu'il n'a pas le détail des procédures.
	M. Craft demande si ces procédures et les délais d'activation pourraient être partagés avec les membres du comité.
	Mme Lemieux répond que cela pourrait faire l'objet d'une présentation au comité.
Q & I 20	
Je me demandais si la Fonderie envisageait l'utilisation de l'intelligence artificielle pour son système de contrôle intermittent.	M. Piché explique que l'utilisation de l'intelligence artificielle est considérée pour d'autres procédés, mais pas dans ce projet précis.

M. Craft demande à M. Piché s'y serait possible de partager l'historique des restrictions d'opérations pour la dernière année. M. Piché confirme que cela pourra être partagé avec les membres du comité.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 21	
Je trouve les propos échangés sur les procédures intéressantes. J'aimerais également en savoir davantage.	Mme Lemieux confirme que la Fonderie reviendra auprès du comité avec davantage d'information concernant les procédures et les mesures de contrôle en place pour s'assurer du respect des procédures.

M. Piché continue avec la présentation des projets complétés et explique que la mise en place d'un second camion d'aspiration a permis d'augmenter les fréquences de nettoyage.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 22	
J'aimerais savoir ce qui sort comme poussières du camion-aspirateur. J'ai l'impression que cette méthode peut propager les poussières contaminées.	M. Piché explique que les camions sont vidés dans un endroit contrôlé et que les poussières sont réalimentées dans le procédé. Il ajoute que les systèmes de filtration sur le camion sont de très haute efficacité.

M. Piché poursuit avec le projet de restauration des sols du quartier Notre-Dame, sur une base volontaire. Il explique que sept terrains ont été restaurés en 2020 et que quatre autres le seront en 2021.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 23	
Je constate qu'il y a eu deux refus pour la restauration des terrains. Est-ce que vous avez une idée des raisons qui ont été évoquées par les propriétaires pour refuser?	Mme Viger répond que cette information n'est pas demandée aux propriétaires puisque cela est à leur discrétion de restaurer ou non leurs terrains. Elle ajoute que la proposition demeure ouverte et que si les propriétaires changent d'avis, la Fonderie restaurera leurs terrains.
Q & I 24	
Je me demandais si on s'occupait des bandes vertes qui longent les trottoirs. Il y a plusieurs bandes dans le quartier Notre-Dame et il s'agit d'endroits assez fréquentés.	Mme Viger explique que le programme vise les terrains résidentiels et que les ruelles n'en font pas partie.

Une représentante de la Ville de Rouyn-Noranda explique que lors de la première phase de décontamination des terrains du quartier, les coûts de décontamination des bandes vertes auraient été assumés par la Fonderie.

Elle ajoute que les ruelles ont été asphaltées, mais que cela cause maintenant d'autres problèmes comme les îlots de chaleur et l'écoulement des eaux. La représentante rappelle qu'une récente étude de la santé publique a démontré que les ruelles n'étaient pas problématiques. Elle conclut en mentionnant qu'elle ignore si d'autres actions de décontamination ont été faites sur les bandes vertes du quartier depuis la première phase de décontamination.

M. Craft demande à Mme Viger si le programme de la Fonderie vise uniquement les terrains résidentiels.

Mme Viger répond que les terrains à haute fréquentation comme les parcs sont aussi inclus dans le programme, mais pas les bandes vertes qui longent les trottoirs.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 25	
Croyez-vous que ces bandes pourraient être ajoutées au programme? L'objectif de la décontamination est de réduire le contact des personnes avec des contaminants. Ces bandes sont des zones de contact importantes.	Mme Lemieux répond que la Fonderie va examiner cette demande et reviendra auprès du comité.
Q & I 26	
J'ai travaillé sur le programme de décontamination des sols et ces secteurs-là n'étaient pas considérés comme des zones où les enfants allaient jouer de façon régulière. Il faut se rappeler qu'au départ, le programme visait à réduire les contacts des jeunes enfants (moins de 5 ans). Il n'avait pas été jugé que ces bandes étaient des endroits très fréquentés par les enfants considérant qu'elles sont près de la rue. Maintenant, peut-être qu'une étude est nécessaire pour déterminer la fréquentation de ces bandes.	

Un représentant de la direction de la Santé publique répond que les bandes et les ruelles sont des endroits qui vont contribuer à l'exposition aux contaminants. Il explique qu'il y a beaucoup de poussières en suspension dans ces endroits et qu'assainir ces endroits aura certainement un effet bénéfique pour réduire l'exposition.

M. Craft remercie les membres pour les interventions et ajoute que la Fonderie et la Ville reviendront auprès des membres avec des éléments de réponses.

M. Piché présente ensuite les projets en cours. Il débute par le projet Vélox qui est en phase de construction. Il explique que si la phase pilote de mise en service s'avère positive, cette technologie contribuera à réduire de 10 à 15 % le taux de la station légale.

Mme Lemieux mentionne qu'une fois la mise en service de la technologie sera complétée, la Fonderie projette d'inviter les membres sur le site, si la situation pandémique le permet. Autrement, la Fonderie pourrait organiser une visite virtuelle des lieux.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 27	
Pourriez-vous clarifier la différence entre le projet Vélox et le projet Phenix?	M. Piché explique que Vélox est une technologie qui permet de faire la conversion finale du cuivre. L'implantation de Vélox à la grandeur de la Fonderie et le retrait des convertisseurs traditionnels fait partie du projet Phenix.
Q & I 28	
Cela signifie qu'il y aurait plusieurs Vélox?	M. Piché explique qu'il y aura plus qu'une station Vélox, mais qu'il y a aussi plusieurs équipements qui compléteront l'installation et qui permettront de réduire les émissions d'arsenic.

M. Craft demande si l'échéancier 2024 est pour la technologie Vélox ou pour le projet Phenix.

M. Piché répond que cet échéancier est pour le projet Phenix, dans son ensemble. La phase pilote de mise en service de la technologie Vélox devrait débuter en juin 2021.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 29	
Ça fait longtemps que je suis le dossier des contaminants et j'avoue avoir été impressionné lorsque j'ai entendu parler de cette technologie. Je trouve que c'est le premier projet où l'on s'attaque vraiment à la source du problème de la poussière. J'aimerais juste m'assurer qu'il ne s'agit pas d'un autre aspirateur et que cette technologie va réellement aider à réduire les poussières dans les procédés de fabrication.	M. Piché explique que c'est l'objectif de la technologie.
Q & I 30	
Est-ce que cet appareil que l'on voit sur la photo à une capacité de production réelle ou bien s'agit-il d'un modèle réduit?	M. Piché répond qu'il s'agit d'une station de conversion et que la capacité est à pleine échelle. Une fois en service, il y aura plusieurs stations comme celle apparaissant sur la photo dans les installations de la Fonderie.

M. Piché présente ensuite le projet de captation des gaz au réacteur qui est à l'étape de l'installation d'un collecteur-pilote de poussières. Il traite ensuite du projet d'amélioration des dépoussiéreurs.

M. Piché fait par la suite état du projet d'aménagement d'une zone de transition entre la Fonderie et le quartier Notre-Dame. Il explique que ce projet devrait être complété en 2024 et que des discussions sont en cours avec la Ville concernant les acquisitions et le zonage.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 31	
<p>Je me demandais s'il était possible de nous présenter un intervalle du potentiel de réduction des émissions pour tous ces projets.</p> <p>Quelle sera la réduction de nanogramme par mètre cube dans le meilleur et dans le pire scénario?</p>	<p>Mme Lemieux répond que la Fonderie a un graphique qui présente ces scénarios, mais qu'il n'a pas été inclus dans la présente présentation.</p> <p>Elle cherche l'information concernant l'intervalle de réduction des émissions.</p> <p>Elle ajoute que le graphique sera partagé avec les membres du comité.</p>

Mme Lemieux annonce qu'elle a trouvé l'information concernant l'intervalle de réduction des émissions d'ici 2024 (tous les projets confondus). Cet intervalle est de 18 ng (meilleur scénario) et 62 ng (pire scénario). Le graphique sera partagé avec les membres.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 32	
<p>J'aimerais faire un commentaire sur la zone de transition. Je ne suis pas certain qu'il soit approprié de dire qu'il s'agit d'une mesure de réduction de l'arsenic, car pour le reste du quartier cela ne va rien changer.</p> <p>Je pense que cette mesure est bonne, car elle va éloigner les résidences de la Fonderie et ainsi réduire l'exposition des personnes à l'arsenic.</p> <p>Cependant, cette mesure ne va pas contribuer à réduire concrètement les émissions à la source.</p>	<p>M. Piché explique qu'il s'agit effectivement d'une mesure de réduction de l'exposition et que l'objectif sera atteint en relocalisant les citoyens qui vivent en bordure des installations.</p>

M. Piché conclut sa présentation avec les projets en développement :

- Captation et traitement des événements de toits secteur et des anodes;
- Augmentation de l'entreposage intérieur des concentrés;
- Pavage des voies de circulation et de l'aide de déchargement des concentrés.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 33	
Est-ce que d'autres projets sont prévus après 2024 afin de diminuer davantage les émissions d'arsenic et éventuellement, atteindre la cible de 3 ng/m ³ .	Mme Viger répond qu'on ne peut pas affirmer qu'avec les projets actuels, le cible de 3 ng sera atteinte. Elle ajoute que la Fonderie étudie d'autres moyens d'amélioration et vise à réduire au maximum ses émissions.
Q & I 34	
J'aimerais savoir pourquoi l'horizon 2024 a été identifié pour la fin de ces projets, alors que la nouvelle attestation d'assainissement débutera en 2022.	Mme Viger explique que le plan d'action sur l'arsenic a débuté en 2019 et s'échelonne sur cinq ans. Ce plan fera partie de la prochaine attestation d'assainissement qui débutera en 2022. Elle ajoute que d'autres éléments seront intégrés à l'attestation.
Q & I 35	
Est-ce que d'autres aspects que l'arsenic font l'objet de mesures dans l'attestation d'assainissement en cours?	Mme Viger explique que l'attestation d'assainissement évalue toutes les opérations de la Fonderie et établit les conditions environnementales sur l'eau, l'air, le sol et la gestion des matières résiduelles.

M. Craft remercie Mme Viger et M. Piché pour leur présentation et annonce une courte pause.

5. SUIVIS DES POINTS DES RENCONTRES DE 2020

Mme Lemieux revient sur différents points soulevés lors des rencontres du comité de 2020.

1. Synthèse des données de plomb et de cadmium

Mme Lemieux explique que les données ont été partagées par courriel en novembre 2020 à la suite du rapport de la Santé publique sur les sols (voir [l'Annexe 4](#)).

2. Projet d'aménagement du mur

Mme Lemieux mentionne que ce projet a été abordé lors de la présentation sur le plan d'action sur l'arsenic. Elle rappelle que plusieurs acteurs sont impliqués et que la Fonderie vise à compléter ce projet d'ici 2024.

3. Étude de modélisation des poussières

Mme Lemieux explique que la Fonderie travaille à finaliser la caractérisation des données qui mènera par la suite à l'étude de modélisation. Ce point a d'ailleurs été présenté par Mme Viger lors de la présentation principale. Mme Lemieux suggère de faire une présentation aux membres lorsque la modélisation sera complétée.

4. Visite de la Fonderie

Mme Lemieux espère qu'il sera possible d'organiser cette visite au printemps. Cependant, si la situation pandémique ne permet pas les rassemblements, elle propose d'organiser une visite virtuelle.

5. Résultats de la prochaine simulation réelle de SO₂ et SO₃.

Mme Lemieux explique qu'il y a des tests de la sirène tous les trois mois. Elle explique que la Fonderie organise des simulations avec les premiers répondants, mais qu'il n'y a pas d'autre type de simulation de prévu à court terme.

Mme Lemieux invite les membres à se familiariser avec les consignes AGIR (voir le compte rendu du 23 septembre 2020) et à faire des simulations à la maison.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 36	
Est-ce qu'il y a eu un test de la sirène il y a quelques semaines?	Mme Lemieux confirme que oui. Elle ajoute que le bruit de la sirène est semblable à celui d'un bateau. Mme Lemieux précise que les tests de sirène se font les 1 ^{ers} mercredi des mois de mars, juin, septembre et décembre.
Q & I 37	
Je vois dans le compte rendu de la rencontre du 23 septembre 2020 qu'un suivi devait être fait sur les bassins du lac Osisko. Je pense qu'il s'agit d'un thème qui a été soulevé par les membres du comité. J'aimerais aussi faire une suggestion de présentation : la récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques.	Mme Lemieux explique que les éléments qu'elle vient de présenter étaient des suivis demandés par les membres. Les bassins du lac Osisko ainsi que la récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques sont des sujets les membres aimeraient aborder dans le cadre des travaux du comité. M. Craft ajoute que ces sujets seront discutés plus tard durant la rencontre.
Q & I 38	
Est-ce que la Fonderie prévoit de faire une présentation sur les plaintes et les signalements?	Mme Lemieux confirme que ce sujet est aussi dans la liste des sujets de présentation.
Q & I 39	
Est-ce que vous avez des nouvelles concernant les travaux du comité interministériel?	Mme Lemieux rappelle que la Fonderie ne siège pas au comité interministériel. Elle demande au représentant du MELCC s'il a de nouvelles informations sur ce dossier.

Le représentant du MELCC rappelle qu'il ne siège pas non plus à ce comité. Cependant, il s'est informé auprès des autorités régionales et les informations qui lui ont été partagées sont que le rapport devrait sortir incessamment, mais qu'aucune date précise n'a été arrêtée.

Le représentant du MELCC ajoute que le rapport sera cosigné par trois sous-ministres adjoints et le directeur national de la Santé publique.

M. Craft remercie le représentant du MELCC pour ces informations et demande si une présentation aux membres du Comité serait envisageable.

Le représentant du MELCC croit que oui et ajoute qu'il va s'informer.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 40	
J'aimerais beaucoup qu'une présentation exclusive soit organisée pour les membres du Comité de liaison.	
Q & I 41	
J'abonde dans le même sens. Je crois qu'il serait bien qu'une présentation soit organisée pour les membres du Comité. Je me demande cependant quel ministère sera le porte-parole de ce rapport.	M. Craft répond que cette question pourra être répondue par le comité interministériel et qu'il espère qu'une réponse favorable sera donnée à la requête du Comité.

6. SUIVIS DES POINTS DE LA RENCONTRE DU 3 FÉVRIER 2021

M. Craft revient sur les suivis demandés lors de la rencontre extraordinaire du 3 février 2021. Il rappelle qu'un sondage pour obtenir l'avis des membres a été envoyé en amont de la présente rencontre. Il ajoute que le taux de réponse au sondage est toutefois faible. Cependant, ces points ont été discutés lors de la précédente rencontre.

1. Engagements de l'animation

M. Craft présente la proposition d'engagement. Des préoccupations ont été exprimées quant au temps de parole de l'animateur et des membres. M. Craft explique qu'il ne s'agit pas d'éléments qui s'intègrent dans les Statuts du Comité, mais qu'une attention sera portée pour équilibrer le temps de parole pour chaque intervenant.

La mise à jour des Statuts du Comité intégrant les engagements de l'animation est présentée à [l'Annexe 5](#).

2. Organisation d'une rencontre publique

M. Craft indique que les réponses étaient unanimes pour cette question : les membres souhaitent l'organisation d'une rencontre publique avant le début de la période estivale.

3. Le quorum

M. Craft explique qu'il est embêté par la proposition retenue en raison de la situation de la présente rencontre. En principe, le quorum pour la rencontre était atteint puisque 50 % des membres citoyens et 50 % des membres avaient répondu favorablement à l'invitation (confirmation par courriel).

Or, l'absence d'un membre citoyen et de deux autres membres fait en sorte que si la proposition retenue — établir le quorum en début de rencontre — avait été en vigueur ce soir, la rencontre n'aurait pas pu avoir lieu.

M. Craft demande aux membres leur avis sur le sujet.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 42	
J'aimerais savoir où nous en sommes au niveau des efforts de recrutement. Je pense que cela va influencer la décision sur le quorum.	

Mme Lemieux explique que ce point allait être discuté un peu plus tard dans la rencontre, mais elle propose de le faire maintenant puisque la question est soulevée.

Mme Lemieux détaille les efforts de recrutement qui ont été déployés. Cependant, aucun citoyen n'a communiqué avec la Fonderie ou Transfert pour en savoir davantage sur le Comité ou poser sa candidature.

Mme Lemieux poursuit avec une suggestion faite lors de la dernière rencontre concernant la participation d'un représentant du syndicat sur le Comité. Cette suggestion n'a pas été retenue parce qu'il y aura prochainement un renouvellement de convention collective.

Cependant, la Fonderie se dit ouverte à l'idée de demander à des retraités de la Fonderie à se joindre au Comité, particulièrement ceux vivant dans le quartier Notre-Dame. Elle souhaite connaître l'avis des membres sur cette idée.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 43	
J'habite le quartier Notre-Dame et je ne crois pas avoir reçu le dépliant.	Mme Lemieux indique que les dépliants ont été distribués dans les cases postales. Elle ajoute que le dépliant avait pour objectif de recruter des membres et de les inviter à s'inscrire à l'infolettre de la Fonderie.
Q & I 44	
Concernant l'idée d'inviter des retraités de la Fonderie à se joindre au Comité, je tiens à dire que je suis favorable.	M. Craft indique que des membres ont également signifié leur accord à l'idée dans le chat de la rencontre Zoom.
Q & I 45	

M. Craft demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des commentaires sur le recrutement avant de reprendre la discussion sur le quorum.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 46	
<p>J'aimerais faire un commentaire sur le dépliant. Je trouve qu'il n'est pas évident de comprendre que l'on veut recruter de nouveaux membres. Le texte est long et l'accent est davantage mis sur l'inscription à l'infolettre.</p> <p>Je pense qu'une communication sur le recrutement devrait être faite auprès des citoyens qui se sont inscrits à l'infolettre.</p>	<p>Mme Lemieux remercie le membre pour l'idée et indique qu'un texte sur le recrutement de nouveaux membres sera ajouté à la prochaine infolettre (juin 2021).</p>
Q & I 47	
<p>Croyez-vous qu'il serait possible de sonder les citoyens sur les sujets qui les préoccupent via l'infolettre?</p>	<p>M. Craft précise que ceci permettrait de susciter l'intérêt dans la communauté sur les travaux du Comité.</p> <p>Il croit que cela pourrait être une bonne piste pour susciter l'intérêt des citoyens avant la tenue de la rencontre publique.</p> <p>Mme Lemieux remercie le membre pour l'idée.</p>

M. Craft revient sur la proposition du quorum et demande aux membres de s'exprimer sur ce point.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 48	
<p>Je trouve qu'il est risqué de changer le quorum et que celui-ci soit pris en début de rencontre.</p> <p>Prenons l'exemple de ce qui se passe ce soir.</p> <p>Nous nous sommes tous préparés pour la rencontre. Nous avons déplacé des événements dans nos agendas pour être présents.</p> <p>Si le quorum avait été en présentiel, nous aurions dû annuler la rencontre parce qu'il manque des membres. Je pense que par respect pour le groupe, il faut maintenir le quorum par confirmation.</p> <p>Cela fait aussi en sorte que nous devrions annuler des rencontres sur des sujets qui nous préoccupent. Nous venons de dire que nous serions intéressés par une présentation du Comité interministériel qui est un sujet d'intérêt pour les membres du Comité. Avec le quorum par présentiel, nous risquons de ne jamais avoir cette présentation.</p> <p>Je pense que changer le quorum en présentiel risque de démobiliser les membres qui s'impliquent dans le Comité.</p>	
Q & I 49	
<p>Je suis du même avis que l'intervenant précédent. Je trouve que l'on s'enfarge dans les fleurs du tapis avec cette histoire de quorum.</p> <p>De mon point de vue, je pense qu'on devrait éliminer le quorum</p>	
Q & I 50	
<p>Je suis sensible à ce qui vient d'être mentionné.</p> <p>Je ne suis toutefois pas d'accord pour éliminer le quorum qui est, selon moi, une règle minimale pour le fonctionnement d'un comité.</p> <p>Je pense cependant que le format actuel du quorum (par confirmation) engage moins les membres du Comité.</p> <p>Je pense qu'il y aurait plus de pression à assister aux rencontres si le quorum était pris en début de rencontre.</p>	

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 51	
Je suis tout à fait d'accord avec la première intervention qui a été faite (intervention no. 47). Je pense que je quitterais le Comité si je devais me présenter à des rencontres qui sont annulées parce que le quorum n'est pas atteint.	
Q & I 52	
Je pense que les deux opinions se valent et je crois que nous devrions redoubler d'efforts pour recruter de nouveaux membres.	
Q & I 53	
Je suis aussi d'avis que nous devrions mettre plus d'efforts sur le recrutement, car nous perdons aussi au niveau de la diversité d'opinion.	

M. Craft propose de conserver le quorum sur confirmation et de garder une certaine flexibilité sur la tenue des prochaines rencontres. Les membres sont d'accord avec la proposition.

Mme Lemieux ajoute que la Fonderie s'engage à poursuivre les efforts pour recruter de nouveaux membres.

7. CALENDRIER — PLANIFICATION DES PROCHAINES RENCONTRES

Mme Lemieux présente les sujets proposés pour la prochaine rencontre régulière :

- Une mise à jour sur le projet Vélox.
- La gestion des signalements par la Fonderie.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 54	
Je propose aussi d'avoir la présentation du rapport du comité interministériel.	

M. Craft explique que des démarches seront faites auprès des représentants du comité interministériel.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 55	
Serait-il possible d'organiser une rencontre extraordinaire pour ce sujet? Ainsi, on ne chamboulerait pas notre calendrier régulier et nous aurions la présentation lorsqu'elle serait d'actualité	Mme Lemieux va faire le suivi avec les représentants et va revenir auprès des membres.
Q & I 56	
Croyez-vous que cette présentation pourrait aussi faire l'objet d'une présentation publique?	

M. Craft indique que cela dépasse le mandat du Comité.

Le représentant du MELCC ajoute qu'il y aura probablement des activités de communication entourant le dépôt de ce rapport considérant l'intérêt qu'il suscite. Il pense qu'il y aura sûrement des questions de la part des journalistes.

M. Craft demande aux membres s'ils sont d'accord avec les propositions de sujets pour la prochaine rencontre.

Les membres sont d'accord avec les propositions.

8. VARIA

M. Craft termine avec la proposition de faire un bilan des activités du Comité pour l'année 2020. Il présente la structure proposée et demande l'avis des membres. Les membres sont d'accord avec la proposition.

M. Craft indique qu'un premier jet sera envoyé aux membres prochainement.

Mme Lemieux et M. Craft remercient les membres pour leur participation à la rencontre.

La rencontre prend fin à 21 h 30.

9. SOMMAIRE DE LA RÉUNION

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les membres souhaitent savoir si d'autres terrains (ruelles, bandes gazonnées) du quartier Notre-Dame pourraient être ajoutés au programme de restauration des sols. ■ Les membres souhaitent être informés des conclusions du rapport du comité interministériel sur le plan d'action de la Fonderie Horne. ■ Les membres sont préoccupés par l'absence de quelques membres et demandent d'intensifier les efforts de recrutement.

SUGGESTIONS DES MEMBRES

- Prévoir une présentation sur le projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (inclure le détail des procédures et l'historique des restrictions d'opérations pour l'année 2020).
- Prévoir une présentation sur l'étude de modélisation des poussières.
- Prévoir une présentation sur le programme de récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques.
- Organiser une rencontre publique avant le début de la période estivale (en présentiel ou en virtuel, selon l'évolution de la situation pandémique).
- Refaire une communication concernant le recrutement de nouveaux membres auprès des citoyens qui se sont inscrits à l'infolettre.
- Sonder la communauté sur les sujets touchant la Fonderie qui les intéressent en amont de la rencontre publique afin de susciter de l'intérêt envers les travaux du Comité.

SUIVIS

Par la Fonderie Horne

- Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations dans le quartier Notre-Dame depuis leur mise en place (10 à 15 ans).
- Partager le graphique des intervalles de réduction des émissions d'arsenic (meilleur à pire scénario).
- Recruter de nouveaux membres parmi les retraités de la Fonderie.
- Vérifier auprès des représentants du comité interministériel si une présentation aux membres du Comité est possible avant le dépôt de leur rapport.

ANNEXE I

Liste des Présences

LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens	Louise Arsenault		✓
	Martin Cloutier		✓
	Ève Tousignant		✓
	Claude Boutet	✓	
	Daniel Gagné	✓	
	Serge Saucier		✓
	Frédéric Pronovost	✓	✓
Comité de citoyens	Réal Beauchamp – Comité du Vieux Noranda	✓	
Municipal	Denise Lavallée – Conseillère du district Noranda	✓	
	Anne-Marie Nadeau – Ville de Rouyn-Noranda	✓	
Commerce	Louise Giasson		✓
Milieu préscolaire	Lynda Taddio — CPE L’Anode Magique		✓
	Robin Giasson — CPE La Ribambelle		✓
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
OSBL — Environnement	Sophie Laliberté - CREAT	✓	
Gouvernement du Québec — Réseau de la santé	Frédéric Bilodeau — DSP	✓	
Gouvernement du Québec — Environnement	Jean-François Deshaies — MELCC	✓	
Fonderie Horne	Stéphanie Lemieux, superviseure aux communications	✓	
	Marie-Élise Viger, surintendante à l’environnement	✓	
	Donald Piché, directeur entretien, ingénierie et projets stratégiques	✓	
	Claude Bélanger, chef de la filière métallurgique cuivre au Québec	✓	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENTS	ABSENTS
Gouvernement fédéral	Valérie Lafond — Adjointe de Sébastien Lemire, Député d’Abitibi-Témiscamingue		✓
OSBL – Environnement	Bianca Bédard — CREAT		✓
Réseau de la santé	Dr. Omobola Sobanjo—DSP		✓
Citoyen (Rouyn)	Luc Martial		✓
AUTRES		PRÉSENTS	ABSENTS
Transfert Environnement et Société	Alex Craft, animateur	✓	
	Cindy Demontigny, rapporteuse	✓	

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Rencontre du 23 mars 2021, 19 h à 21 h 30

18 h 45 Ouverture des connexions et bonnes pratiques pour les rencontres virtuelles.

19 h Mot de bienvenue et présentation de M. Claude Bélanger, chef de la filière métallurgique cuivre du Québec

19 h 05 Approbations

- Ordre du jour
- Comptes rendus (réunions du 23 septembre 2020 et du 3 février 2021)

19 h 15 Présentation principale - Mise à jour du plan d'action arsenic

20 h 15 Suivis des points des rencontres de 2020

20 h 30 Suivis des points de la rencontre du 3 février 2021

20 h 50 Calendrier — Planification des prochaines rencontres

Varia

- Mise à jour des efforts de recrutement pour le Comité
- Bilan annuel 2020

21 h Fin de la rencontre

ANNEXE III PRÉSENTATION PRINCIPALE

ANNEXE IV SUIVIS

Date	Thème	Suivi demandé	Étape réalisée	Responsable	Statut
Rencontre du 9 décembre 2019					
9 décembre 2019	Communication	Fournir aux participants l'adresse du site Internet de la Fonderie		Transfert	Complété
9 décembre 2019	Communication	Assurer la mise en ligne des comptes rendus sur le site Internet	En continu	Transfert	Complété
9 décembre 2019	Environnement	Valider l'information à inclure sur la carte de localisation des stations d'échantillonnage sur le site Internet		Fonderie	Complété
9 décembre 2019	Environnement	Rendre disponibles les données d'échantillonnage des sols		Fonderie	Complété
9 décembre 2019	Procédures du Comité	Inclure à la prochaine demande de participation d'un observateur, un énoncé à l'effet qu'il est possible de s'opposer		Transfert	Complété
9 décembre 2019	Procédures du Comité	Revenir sur la méthode de prise de décisions (consensus vs vote)	Sujet discuté lors de la rencontre du 3 février 2021	Transfert	Complété
9 décembre 2019	Procédures du Comité	Faire le suivi concernant la participation d'un citoyen d'un autre quartier			Complété
9 décembre 2019	Proposition de sujets	1) Contamination des sols 2) Qualité de l'air et protocoles d'échantillonnage 3) Contrôle et approvisionnement en matériaux			
Rencontre du 26 février 2020					
26 février 2020	Communication	Mettre les Info-QND sur le site Internet		Transfert	Complété
26 février 2020	Communication	Ajouter une section « Références » sur le site Internet		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Ajouter un point « varia » à l'ordre du jour des prochaines rencontres		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Faire un suivi lorsqu'une proposition de modification au compte rendu n'est pas acceptée		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Alléger le compte rendu selon les préférences des membres		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Envoyer le compte rendu en format Word		Transfert	Complété
26 février 2020	Procédures du Comité	Préciser dans la réponse au député que sa présence est acceptée en tant que représentant des citoyens		Transfert	Complété
26 février 2020	Proposition de sujets	4) Étude de biosurveillance 5) Communication et méthodes de transmission de l'information à la population 6) Zone de transition 7) Calendrier annuel			

Rencontre du 9 juillet 2020					
9 juillet 2020	Communication	Mettre à jour le site Internet (liste des membres, vidéos corporatives)		Transfert	Complété
9 juillet 2020	Communication	Préparer un point d'information sur la campagne d'information AGIR de l'automne	Sujet de la présentation du 23 septembre 2020	Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Communication	Informé le Comité de la tenue et des résultats de la prochaine simulation de fuite de SO ₂ -SO ₃	Mise à jour le 23 mars 2021	Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Communication	Valider la possibilité de faire une visite virtuelle ou en personne de la Fonderie au cours des prochaines rencontres	Repoussé en raison de la pandémie	Fonderie	À venir
9 juillet 2020	Environnement	Transmettre au Comité la mise à jour du Plan d'action proposée au Comité interministériel		Fonderie	À venir
9 juillet 2020	Environnement	Fournir une synthèse des données de plomb et de cadmium	Communiqué de presse — Décembre 2020	Fonderie	Complété
9 juillet 2020	Environnement	Vérifier si une étude de modélisation des poussières a déjà été réalisée par la Fonderie.	Printemps 2021 – Selon la présentation du 23 mars 2021	Fonderie	À venir
9 juillet 2020	Procédures du Comité	Ajouter un point récurrent « Arsenic et plan d'action » à l'ordre du jour	Mise à jour le 23 mars 2021 et ajout du point pour les rencontres subséquentes	Transfert	Complété
9 juillet 2020	Procédures du Comité	Faire parvenir un sondage sur l'appréciation de la rencontre et sur les suggestions de sujets à discuter lors des prochaines rencontres	Sujet de la rencontre du 3 février 2021	Transfert	Complété
9 juillet 2020	Procédures du Comité	Assurer un suivi pour la représentation du CPE La Ribambelle	Nouveau membre le 3 février 2021	Transfert	Complété
9 juillet 2020	Projet de la Fonderie	Prendre connaissance du Guide sur la conception de stationnements écoresponsables	En continu	Fonderie	En cours
9 juillet 2020	Projet de la Fonderie	Impliquer le Comité à l'étape de l'aménagement du mur dans la détermination des modes de consultations citoyenne	En continu — Mise à jour sur le projet le 23 mars 2021	Fonderie	En cours
Rencontre du 3 février 2021					
3 février 2021	Procédures du Comité	Inclure un texte sur les attentes envers l'animation dans les statuts du Comité.	Mise à jour des Statuts du Comité pour inclure les engagements.	Transfert	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Inviter le directeur général dans aux rencontres du Comité.	M. Claude Bélanger participera aux rencontres.	Fonderie	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Inviter un employé ou un représentant syndical dans les rencontres du Comité.	La demande a été refusée parce que la convention collective sera renouvelée prochainement.	Fonderie	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Organiser des rencontres publiques du Comité périodiquement.	Rencontre prévue avant le début de la période estivale 2021.	Fonderie	À venir

3 février 2021	Procédures du Comité	Impliquer le comité dans le choix des sujets des rencontres/Inviter les membres à proposer des sujets par courriel en amont des rencontres (entre deux rencontres).	En continu	Fonderie/Transfert	Complété
3 février 2021	Procédures du Comité	Modifier l'article des Statuts du Comité portant sur le quorum afin de passer à un quorum en présentiel.	La demande sera reconsidérée ultérieurement.	Transfert	En cours
Rencontre du 23 mars 2021					
23 mars 2021	Environnement	Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations dans le quartier Notre-Dame depuis leur mise en place.		Fonderie	À venir
23 mars 2021	Environnement	Vérifier si les bandes vertes qui longent les trottoirs peuvent être ajoutées au programme de restauration des sols du quartier Notre-Dame.		Fonderie	À venir
23 mars 2021	Environnement	Partager le graphique des intervalles de réduction des émissions d'arsenic (meilleur à pire scénario).		Fonderie	À venir
23 mars 2021	Communication	Recruter de nouveaux membres parmi les retraités de la Fonderie.		Fonderie	À venir
23 mars 2021	Communication	Vérifier auprès des représentants du comité interministériel si une présentation aux membres du Comité est possible avant le dépôt de leur rapport.		Fonderie	À venir
23 mars 2021	Propositions de sujets	8) Projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (inclure le détail des procédures et l'historique des restrictions d'opérations pour l'année 2020). 9) Étude de modélisation des poussières. 10) Programme de récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques.			

RAPPORT DE CARACTÉRISATION DES SOLS DU PÉRIMÈTRE URBAIN
LA QUALITÉ DE L'AIR NE REPRÉSENTE PAS UN ENJEU
DANS LES SECTEURS VISÉS PAR L'ÉTUDE

Rouyn-Noranda, le 26 novembre 2020 - La Fonderie Horne, une compagnie Glencore, souhaite informer la population qu'elle analysera avec attention le rapport de caractérisation des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda, publié aujourd'hui par la Direction de la santé publique (DSPu) de l'Abitibi Témiscamingue. L'entreprise collaborera avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) et le Comité interministériel pour la suite du dossier.

Entre temps, puisqu'un parallèle pourrait être fait entre les sols et les émissions atmosphériques, la Fonderie Horne tient à souligner que la qualité de l'air ne représente pas un enjeu dans les secteurs visés par l'étude.

« *Parce que nous prenons nos responsabilités et agissons avec bienveillance, nous opérons depuis plusieurs années un réseau de surveillance accrédité de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda. En plus des jarres à poussières et des stations de mesure de l'air ambiant situés dans le quartier Notre-Dame, deux autres stations d'échantillonnage sont positionnées dans le périmètre urbain. Installés dans l'axe nord-sud, selon les vents dominants, ces outils nous permettent de suivre la qualité de l'air sur un large territoire* », explique Marie-Élise Viger, surintendante en environnement.

À cet effet, la Fonderie Horne tient à rappeler que les émissions d'arsenic enregistrées à la station légale, située à la limite de la propriété, respectent la cible de l'Attestation d'assainissement délivrée par le MELCC, soit 200 ng/m³. Selon les dernières données analysées, la moyenne annuelle à la station légale est de 63 ng/m³, soit 69 % en deçà de la cible. Une tendance à la baisse qui s'observe également aux autres stations d'échantillonnage disposées dans d'autres secteurs de la ville.

Par souci de transparence, la Fonderie Horne tient à rendre public les moyennes annuelles d'arsenic enregistrées dans l'air ambiant, en date d'octobre 2020, aux deux stations situées à l'extérieur du quartier Notre-Dame, soit les secteurs visés par l'étude de caractérisation des sols de la DSPu :

Station Hôtel-de-Ville	Station Laiterie Dallaire
5,9 ng/m ³	3,0 ng/m ³

De plus, dans l'objectif d'une communication proactive et toujours par souci de transparence, l'entreprise tient également à rendre public les moyennes annuelles des concentrations de plomb et de cadmium, aussi en date d'octobre 2020, aux deux stations situées dans les secteurs visés par l'étude de caractérisation des sols de la DSPu:

	Plomb (Norme du RAA* : 100 ng/m ³)		Cadmium (Norme du RAA* : 3,6 ng/m ³)	
Station Hôtel-de-Ville	43,3 ng/m ³	57 % sous la norme	1,2 ng/m ³	67 % sous la norme
Station Laiterie Dallaire	17,7 ng/m ³	82 % sous la norme	0,5 ng/m ³	86 % sous la norme

*Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère

« Au cours des dernières années, nous avons travaillé à la réduction de nos émissions atmosphériques, car nous avons à cœur la santé et la sécurité des gens de la communauté. Nous poursuivons nos efforts pour respecter notre engagement envers la population de Rouyn-Noranda. Rappelons qu'annuellement, c'est près du tiers de nos investissements qui est dédié aux projet environnementaux », souligne Stéphanie Lemieux, superviseure aux communications et relations avec la communauté.

À propos de la Fonderie Horne

La Fonderie Horne, partie intégrante de Glencore Canada, est une usine métallurgique dont les activités de traitement du cuivre sont reconnues à travers le monde. Elle produit annuellement 210 000 tonnes de cuivre et de métaux précieux. En plus de détenir une expertise réputée dans le traitement de matériaux complexes, la fonderie Horne occupe une place importante en Amérique du Nord dans le traitement des produits recyclés à valeur métallique. Elle emploie plus de 650 personnes à son usine de Rouyn-Noranda, au Québec, en plus de faire affaire avec plusieurs entrepreneurs.

- 30 -

Source :

Stéphanie Lemieux

Superviseure, communication et relations avec la communauté

Fonderie Horne: 819 762-7764, poste 2012

stephanie.lemieux@glencore.ca

ANNEXE V

MISE À JOUR DES STATUTS DU COMITÉ

COMITÉ DE LIAISON

FONDERIE HORNE

STATUTS

Portée — Mandat — Engagements — Composition —
Fonctionnement

Dernière mise à jour : Mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. MANDAT	1
2. PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON	1
3. ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE	2
4. ENGAGEMENTS DES MEMBRES	2
5. ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES	3
6. COMPOSITION	2
7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT	5
8. CALENDRIER DES RENCONTRES	7

MANDAT

Le comité de liaison remplace le précédent comité des citoyens du quartier Notre-Dame, dont l'appellation et le mandat ont changé depuis la création d'un comité mixte citoyens/Fonderie Horne en 1990.

Le mandat général du comité de liaison est de servir de lieu d'échanges, de partage d'information et de questionnement sur les activités et opérations de la Fonderie Horne, ainsi que sur leurs impacts et retombées.

Plus spécifiquement, le comité de liaison :

- Veille à ce que les membres soient adéquatement informés et soient en mesure de faire le suivi des activités et opérations de la Fonderie Horne, des engagements de l'entreprise, des conditions générales d'autorisation et des perspectives de développement (national ou international)
- Permet à ses membres d'exposer leurs préoccupations et de discuter des solutions face aux enjeux pouvant être soulevés par les activités et opérations de la Fonderie Horne
- Donne son avis sur les initiatives et engagements de la Fonderie Horne en matière de relations avec le milieu et de gestion environnementale dans le but de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives sur le milieu.

PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON

La liste non exhaustive suivante présente des sujets qui pourraient être abordés par le comité de liaison lors de ses rencontres :

- Statuts du comité de liaison
 - Modifications (portée, mandat, composition, règles de fonctionnement)
- Connaissance des activités et opérations de l'usine
 - Partage de l'information et visites de sites
- Nouveaux développements et projets pilotes
 - Raisons d'être, composantes, étapes et échéanciers
- Cadre légal et réglementaire
 - Certificats d'autorisations, permis et attestations d'assainissement
 - Échantillonnage et suivi environnemental
- Gestion des impacts liés aux opérations
 - Nature des impacts
 - Mesures d'atténuation
 - Mécanisme de gestion des plaintes
- Responsabilité sociale de l'entreprise
 - Implication et appui à la communauté
 - Retombées économiques

ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE

Dans le but de soutenir la bonne marche du comité de liaison, la Fonderie Horne s'engage à :

Rendre disponible, en temps opportun, l'information non confidentielle concernant les différents aspects activités et opérations en cours ainsi que les suivis requis.

- Vulgariser l'information scientifique et technique pour faciliter les échanges avec les membres du comité de liaison.
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du comité de liaison (organisation des rencontres, frais logistiques, autres frais à convenir conjointement).
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures, dont le remboursement des frais de gardiennage et des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Rouyn-Noranda.
- Analyser et faire le suivi de comment ont été prises en compte les préoccupations et les demandes exprimées par les membres du comité de liaison.
- Faire état du système de gestion et de traitement des plaintes au comité de liaison.
- Rendre disponibles les documents relatifs aux travaux du comité de liaison, y compris les comptes rendus approuvés par les membres présents aux réunions.
- Produire annuellement et, suite à l'approbation du comité de liaison, rendre disponible un rapport d'activités du comité de liaison.

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Les membres s'engagent à contribuer au comité de liaison des façons suivantes :

- Participer bénévolement aux rencontres du comité de liaison (environ quatre rencontres par année).
- Prendre connaissance des documents et de l'information présentée sur les activités et opérations de la Fonderie Horne afin de partager leurs questions, préoccupations et commentaires en temps opportun lors des rencontres du comité de liaison.
- Relayer, dans leurs réseaux et milieux respectifs, l'information obtenue lors des rencontres du comité de liaison.
- Partager avec le comité de liaison l'information et les préoccupations de leurs réseaux et milieux respectifs.
- Participer activement à la formulation de solutions, d'actions à entreprendre et de propositions en vue d'améliorer la performance sociale et environnementale de la Fonderie Horne.
- Dans un esprit de collaboration et de co-expertise, faire des suggestions aux personnes-ressources pour résoudre des problématiques et promouvoir de bonnes relations de voisinage.
- Les membres du comité de liaison représentent les intérêts de leur secteur d'activité et de la collectivité.

ENGAGEMENT DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION

Les personnes désignées à l'animation et à la coordination des rencontres s'engagent à :

- Assurer le bon déroulement des rencontres du comité.
- Veiller au respect et à l'application des statuts du comité.
- Faciliter les échanges entre les membres du comité de liaison et la Fonderie Horne dans le but de favoriser la transparence, le partage de l'information et le transfert de connaissance.
- Respecter les valeurs et les opinions de chacun.
- Faire preuve d'écoute, d'ouverture et de transparence.
- Dans un esprit de collaboration, encourager la recherche de solutions avec les membres du comité et la Fonderie Horne.

ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES

Le comité s'attend à ce que les personnes-ressources contribuent au comité de liaison des façons suivantes :

Dans la mesure du possible, l'information demandée par le comité de liaison est fournie en temps opportun. Le cas échéant, les personnes-ressources expliquent au comité de liaison tout éventuel refus, contrainte ou retard à livrer l'information.

Les personnes-ressources peuvent soumettre volontairement de l'information pertinente qu'elles détiennent, lorsque celle-ci est susceptible de faciliter le travail du comité de liaison.

COMPOSITION

La composition vise à inclure :

- Les citoyens les plus susceptibles d'être touchés par les activités et opérations de la Fonderie Horne, notamment ceux vivant à proximité des installations;
- Les représentants de divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du comité de liaison et soucieux de l'intérêt collectif.

Le comité de liaison veille à ce que la composition du comité reflète une représentation majoritaire des citoyens.

Lorsque plusieurs représentants d'un secteur souhaitent participer, ils doivent identifier entre eux le(s) membre(s) qui siègera au comité de liaison. Un seul représentant de chaque organisme pourra être invité à participer.

Les personnes-ressources agissent à titre d'observateurs et s'efforcent de répondre, lorsque possible, aux demandes d'information du comité de liaison.

Afin de maintenir des échanges efficaces et de permettre une expression diversifiée d'opinion, tout en assurant une bonne diffusion de l'information, le comité de liaison est composé d'environ 10 à 20 membres.

La composition visée est la suivante :

COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON		
SECTEURS/CATÉGORIES	MEMBRES	PERSONNES-RESSOURCES
Citoyens	6-11	-
Regroupements de citoyens	1-2	-
Milieu scolaire et préscolaire	1-2	-
Commerçants	1-2	-
Conseiller(ère) municipal	1	-
Milieu environnemental	-	√
Milieu de l'enseignement et de la recherche	-	√
Représentant(e) de la municipalité	-	√
Fonderie Horne	-	√
Direction de la santé publique	-	√
MELCC	-	√
Total	10-18	

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Déroulement des rencontres

Les règles du comité de liaison restent souples et sans formalité excessive.

Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du comité de liaison.

Les réunions du comité de liaison, au nombre de quatre par année, sont encadrées par un animateur indépendant pour permettre aux membres, à la Fonderie Horne et aux autres personnes-ressources d'échanger dans un climat de travail propice et efficace.

Des experts ayant travaillé sur différents aspects peuvent être invités afin de leur permettre de présenter les résultats de leurs travaux et d'échanger avec le comité de liaison sur ceux-ci.

Le comité de liaison peut émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus (accord général entre membres).

Le comité de liaison peut se nommer un représentant ou porte-parole, pour fins de communications externes. Ce porte-parole doit être un citoyen du quartier Notre-Dame.

Les thèmes de discussion sont déterminés et approuvés par les membres du comité de liaison.

Des documents techniques, vulgarisés et courts, servent comme base des échanges. Sauf avis contraire, les différents documents pour les rencontres sont transmis par courriel dans un délai de 5 jours ouvrables avant chaque réunion, lorsque possible. Les membres peuvent toutefois demander qu'on leur prépare des documents imprimés.

Le comité de liaison pourrait convenir de tenir des rencontres *ad hoc* selon les situations vécues sur le terrain et/ou les besoins exprimés.

Des visites à certains secteurs d'activité de la Fonderie Horne peuvent être organisées à l'intention des membres du comité de liaison, si requis.

Ordres du jour et comptes rendus des rencontres

Une proposition d'ordre du jour sera envoyée aux membres au moins une semaine avant chaque réunion pour commentaires.

L'ordre du jour des rencontres du comité de liaison comprendra au moins les rubriques suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Suivis de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les activités et les opérations de la Fonderie Horne en lien avec le mandat du comité de liaison
- Échanges sur les sujets d'intérêt identifiés préalablement par les membres
- Rétroaction sur la rencontre et choix des sujets d'intérêt pour la prochaine rencontre

Un compte rendu est rédigé par un tiers, après chaque rencontre, et envoyé aux membres pour validation. Celui-ci comprend un tableau récapitulatif des échanges tenus ainsi qu'une liste des suivis et des résultats de la rencontre. Une période de deux semaines est octroyée aux membres pour réviser le compte rendu et transmettre leurs commentaires, le cas échéant. En l'absence de corrections majeures, le compte rendu est ajusté et considéré comme étant approuvé par les membres.

Le compte rendu est non nominatif, sauf dans le cas des informations fournies par les personnes-ressources. Il contient uniquement le nom des personnes qui ont participé à la rencontre et un exposé des délibérations.

La Fonderie Horne rend publics les comptes rendus du comité de liaison et le calendrier des rencontres.

Participation des membres et des personnes-ressources

La planification des dates de rencontres est convenue en début d'année de façon à optimiser la participation des membres du comité de liaison. La convocation aux réunions est effectuée par l'animateur indépendant.

Le quorum pour la tenue des rencontres est de 50 % des membres participants, y compris 50 % des membres citoyens, en plus de la présence des représentants de la Fonderie Horne. Le quorum est établi en fonction des réponses aux convocations.

Les membres du comité de liaison représentant des organismes peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres (substitut) mais doivent en aviser l'animateur avant la tenue d'une rencontre. Cette personne provient du même milieu ou réseau que le membre régulier. Les membres voient à transmettre les informations pertinentes à leurs substituts.

Si un membre ou un organisme se désiste, le comité de liaison peut le remplacer en respectant la même catégorie d'intervenant.

Si un membre s'absente lors de deux rencontres consécutives, il est invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au comité de liaison. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le comité de liaison prend une décision quant au remplacement ou non du membre au sein du groupe.

Les réunions du comité de liaison ne sont pas publiques et les médias n'y sont pas invités. Toutefois, les documents issus des rencontres du comité de liaison (ordres du jour, comptes rendus, rapports annuels, etc.) sont rendus disponibles.

Les membres et personnes-ressources sont tenus de respecter la confidentialité de toute information identifiée par écrit comme étant de nature confidentielle.

Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du comité de liaison sera avisée et le comité de liaison pourrait lui demander de se retirer.

Les nouveaux membres recevront de l'information sur le comité de liaison, son fonctionnement, les activités passées de celui-ci et les documents d'information pertinents.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier proposé pour les activités du comité de liaison s'établit comme suit :

Date des rencontres trimestrielles
Décembre
Mars
Juin
Septembre

La date d'une rencontre annuelle publique du comité de liaison est à déterminer à chaque année.